

DÉROULEMENT DE LA FORMATION



DISPOSITIF

Durée de la formation : 80 heures réparties sur le 1^{er} semestre 2019
Par sessions de 1 ou 2 jours toutes les deux semaines (environ)



LIEU

Département Denis Diderot, ESPE, Université de Bourgogne à Dijon
Journées délocalisées dans des sites en Bourgogne Franche-Comté



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Partage d'expériences et co-construction des savoirs à travers :

- des apports théoriques ;
- des travaux de groupes, études de cas et visites de terrain ;
- un accompagnement pour l'élaboration d'un mémoire à visée professionnelle.



DIPLÔME

Le diplôme universitaire de gestion intégrée des patrimoines et stratégies territoriales de l'Université de Bourgogne sera délivré à l'issue de la formation aux participants ayant satisfait aux exigences du cursus et de l'évaluation.



FRAIS DE FORMATION

184 euros : frais d'inscription à l'Université de Bourgogne
+ 1600 euros : salarié ou demandeur d'emploi au titre de la formation continue
ou 800 euros : à titre individuel, formation continue, sans prise en charge financière
ou 450 euros : au titre de la formation initiale

CONTACT ET INFORMATION

Responsable pédagogique de la formation

Alain Chenevez

alain.chenevez@u-bourgogne.fr

03.80.58.98.34

Responsable de la formation continue du département Denis Diderot

Dominique Bourgeon-Renault

Dominique.Bourgeon@u-bourgogne.fr

03.80.58.98.34

Responsable administratif de la formation

Céline MECHIN

celine.mechin@u-bourgogne.fr

03.80.39.51.94

<http://sefca.u-bourgogne.fr>

Plus d'informations :

<http://espe.u-bourgogne.fr/departements/institut-denis-diderot.html>

GESTION INTÉGRÉE DES PATRIMOINES ET STRATÉGIES TERRITORIALES DIPLÔME UNIVERSITAIRE

Diplôme soutenu par la DRAC
et le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ



uB
UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE



Ce Diplôme universitaire relie de manière originale le développement du territoire et du patrimoine. Il est conçu comme un accompagnement des programmes de revitalisation de centres urbains et de développement des territoires.

Pour promouvoir l'attractivité et la singularité des espaces contemporains, urbains et ruraux, la formation conçue avec les acteurs du patrimoine propose d'accompagner les gestionnaires de projets et/ou de sites sur les enjeux de la transition durable, mais aussi de prendre en compte la diversité culturelle et les ressources sociales et naturelles.

Cette formation favorise une expertise territoriale en matière socio-économique et contribue au développement local et à son rayonnement. Elle vise à créer de nouvelles formes de valorisation culturelle et patrimoniale en s'appuyant sur des mises en situation réelles et des expériences de terrain.

OBJECTIFS

La formation propose à des futurs directeurs d'établissement ou de projets, chefs de mission ou médiateurs de :

- Construire des stratégies territoriales et établir des plans de gestion
- Développer des compétences nouvelles au service d'une maîtrise d'œuvre urbaine et patrimoniale intégrée et innovante
- Mettre en valeur la diversité des atouts des territoires dans une dimension matérielle et immatérielle, culturelle et naturelle
- Fédérer tous les acteurs du territoire et favoriser la participation des habitants et la médiation (négociation et résolution des conflits).

PUBLIC

- Gestionnaires ou futurs gestionnaires
- Chargés de mission ou directeurs de projet
- Directeurs, secrétaires généraux, administrateurs dans les collectivités territoriales ou autres organisations
- Techniciens des collectivités territoriales
- Salariés en évolution professionnelle (médiateurs ...).

PRÉ-REQUIS

Les candidats doivent être titulaire d'un diplôme BAC +3 ou remplir les conditions d'accès à la validation des acquis professionnels (VAP, décret 1985).

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- Experts professionnels dans le domaine culturel, patrimonial et/ou de l'aménagement territorial
- Enseignants-chercheurs.

PROGRAMME

Chaque module sera approfondi par des mises en situation en ateliers.

Un mémoire doit être validé dans le cadre de la formation. Il est encadré par l'équipe enseignante et des professionnels.

PLAN D'ACTION CULTURELLE ET PATRIMONIALE

- Connaissance de la réglementation
- Mise en place et animation d'un plan de gestion

PATRIMOINES ET PAYSAGES AU CŒUR DES PROJETS DES TERRITOIRES

- Gestion des paysages en fonction des problématiques environnementales
- Développement durable et intégré des territoires
- Gestion du tourisme durable et culturel

ENJEUX URBAINS ET TERRITORIAUX CONTEMPORAINS

- Connaissance de la dimension socio-économique des patrimoines et territoires
- Co-construction du patrimoine à travers des actions de partenariat et de logiques participatives
- Connaissance des enjeux liés à l'attractivité territoriale et résidentielle des patrimoines : politiques patrimoniales et culturelles
- Dynamiques territoriales